

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du 05 octobre 2017 à 20h30

Par suite d'une convocation en date du 19 Septembre 2017, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, se sont réunis à la mairie de Buais-les-Monts « 23 route de le Teilleul » le 05 octobre 2017 à 20h30.

Etaient présents :

BOISHY Martine		CHARPENTIER Françoise	COURTEILLE Eric	DESLOGES Gilbert
	GAOUYAT Claude			
GUERIN Maryline	HUDSON Patricia	JEHAN Gabriel		LEBOISNE Sébastien
LELIEVRE Aline	LEMOUSSU Joël			PARIS Solange
PETITPAS Robert		ROUPENEL Rolande		

Pouvoirs : Jean-Claude PARIS à Solange PARIS
 Marc BOUDRY à Eric COURTEILLE

Absents : FERMIN Joelle, GAUCHER Antoine, GRASMENIL Eric, GUERIN Ludovic, LANGLOIS Patrice, LUQUET Philippe, POIRIER Marcel, VAUFLEURY Gilles

Secrétaire de séance : Maryline GUERIN

1) Compte rendu du 28 Août 2017 adopté à l'unanimité par le Conseil

2) Décision modificative pour le paiement des salaires au Centre de Gestion et de l'Association Aider.

Pour le paiement des salaires avec les prestataires extérieurs, Monsieur le Maire présente une simulation de décision modificative concernant le personnel de l'association Aider et les deux secrétaires avec le Centre de Gestion. Il en découle que nous devons faire une décision modificative.

- **Décision modificative : Au budget de la commune**
 Au chapitre 011 (compte 615221) en dépenses de fonctionnement : -50 000€
 Au chapitre 012 (compte 6218) en dépenses de fonctionnement : +50 000€

3) Communauté d'Agglomération : suggestion d'abonder à la subvention OPAH.

Monsieur le Maire expose le courrier reçu de la communauté d'agglomération concernant l'abondement des communes. La Communauté d'agglomération met en place ce dispositif dans le but d'inciter à la remise sur le marché de logements vacants depuis plus de deux ans. Le montant de l'aide est plafonné à 5000 € pour les logements situés dans le bourg. Nous avons recensé 13 logements sur la commune de St Symphorien des Monts et Buais.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil un abondement de 1000 € par logement.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil accepte d'abonder l'aide de la Communauté d'agglomération et décide d'apporter une aide à hauteur de 1000 € par logement.

4) Rapport de la CLECT

Monsieur Le Maire expose le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. La commune de Buais-les-Monts est représenté par Monsieur LUQUET Philippe. Chaque commune doit soumettre ce rapport au conseil municipal avant le 12 décembre prochain.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil approuve ce rapport.

5) Modifications des statuts pour le SDEM 50 et demande de l'adhésion de Torigny les Villes au SDEM 50.

Monsieur le Maire énonce le courrier reçu du SDEM 50. Ce courrier expose les principaux points concernant la modification des statuts ainsi que la demande d'adhésion au SDEM 50 de la commune de Torigny-les-Villes.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil accepte la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche et accepte l'adhésion de la Commune de Torigny-les-Villes au SDEM50.

6) Informations sur le personnel communal.

Monsieur le Maire rappelle au conseil la date de fin de contrat de Christelle au 15 octobre 2017. Son contrat est reconduit.

7) Questions diverses.

- A) La mairie a reçu un courrier sur l'enquête publique DIG et autorisation unique loi sur l'eau dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques (2017-2021) sur le bassin versant de la Colmont porté par la communauté de communes du bocage mayennais.
- B) Monsieur Joël LEMOUSSU expose le devis de la Secam Boucé Hardy pour la modification du chauffage dans 2 appartements de l'ancienne école. Le montant de ce devis s'élève à hauteur de 11626 € HT. Par la suite, une isolation des combles est envisagée.
Le Conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer ce devis.
- C) Monsieur le Maire expose le devis Mongodin pour la mise en place d'une fosse géomembrane. Ce devis comprend le terrassement, l'empierrement, la clôture et le

grillage, ce devis s'élève à 15124.26 HT. La réalisation des travaux est possible avec le budget restant.

- D) Monsieur LEBOISNE expose le devis de Créa Environnement. Ce devis comprend les travaux du mur du cimetière de St Symphorien des Monts. Ce devis s'élève à 9876 HT. Le Conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.
- E) Concernant les frais de personnel sur l'année 2017 pour la partie assainissement, il a été décidé de ne pas facturer les 2500 € cette année.
- F) Monsieur Le Maire expose le courrier de Atecom concernant le programme de la voirie 2018-2020. Le conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement pour un montant de 18930.00 € pour la tranche ferme.
- G) Madame Françoise CHARPENTIER pose la question du devenir de la taxe d'habitation et quel impact cela va engendrer sur les dotations de l'état. Pour le moment, nous sommes en attente d'informations complémentaires.
- H) Madame Solange PARIS expose le problème des toilettes publiques qui sont fermées au public. Le conseil demande à ce que Didier fasse un relevé rapidement et demande à qu'elle soit remise en fonctionnement le plus rapidement possible.
- I) Question de Madame Solange Paris à propos des sujets abordés à la Communauté d'Agglomération.

Monsieur Eric Courteille soumet l'idée que les dossiers « communauté d'agglomération » soient débattus en pôle territoriale avant les réunions plénières. Monsieur le Maire a répondu que cela va être mis en place prochainement.

Fin de la réunion à 21 heures 45